

GARE À L'ENVAHISSEUR!

DES PLANTES EXOTIQUES À CARACTÈRE ENVAHISSANT EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

un danger pour la biodiversité! qui sont-elles? que faire?

Par Bibiane Racette, biologiste et chargée de projet au CREAT

Pourquoi la biodiversité?

Savez-vous que si vous êtes ici aujourd'hui, c'est grâce à la présence d'une multitude d'organismes vivant sur terre et de leurs différents milieux de vie?

Des liens très importants et très fragiles existent entre les espèces vivantes, entre les individus d'une espèce et entre les êtres vivants et leurs milieux. Il existe donc des interactions à tous les niveaux. Si un changement survient, des répercussions directes ou indirectes se produisent sur les autres organismes.

Bref, ces liens sont essentiels, c'est plus précisément leur diversité qui permet de maintenir un équilibre. Pour bien vous figurer cette interdépendance, pensez par exemple au rôle des marais sur l'épuration de l'eau, aux arbres qui captent une très grande quantité de dioxyde de carbone et le transforme en oxygène, aux plantes qui servent de nourriture à la faune ou encore à l'oiseau qui se nourrit sur le dos du bœuf, le débarrassant ainsi de ses parasites.

Si une espèce est ajoutée ou retranchée à la diversité existante, l'équilibre entre les espèces est brisé. Les effets sont multiples, le pire étant la perte d'une ou de plusieurs espèces d'origines. Cela se produit si la nouvelle espèce prend la place ou les ressources vitales des espèces qui étaient déjà présentes.

Si diverses mais si détestables!

Les plantes exotiques à caractère envahissant sont des espèces que l'on trouve hors de leurs aires de répartition normale. Elles ont la particularité de briser l'équilibre naturel au sein des espèces, et, entre les espèces et leurs écosystèmes. Si elles s'installent si bien dans une région étrangère, c'est en raison de caractéristiques qui les avantagent et du fait qu'elles n'ont pas d'ennemis pouvant freiner leur propagation. L'envahissement par ces plantes a un impact planétaire connu. Leur présence entraîne la

disparition d'une ou de plusieurs espèces naturelles. Il est normal que certaines espèces disparaissent, mais le taux actuel d'extinction est de plusieurs centaines de fois supérieur au taux naturel.

État de la situation

Les espèces exotiques sont, après la destruction des habitats, la plus grave menace à la diversité biologique, car elles contribuent à l'extinction locale d'espèces. En Abitibi-Témiscamingue, il y a encore peu d'espèces de plantes exotiques à caractère envahissant, par contre, celles qui sont présentes prennent de plus en plus de place au fil des années.

Comment ces plantes réussissent à briser l'équilibre?

L'arrivée d'une plante exotique se fait généralement sans l'introduction des ennemis naturels qu'elle avait dans son milieu d'origine (insectes, animaux herbivores, etc.). Sans ces contraintes, cette plante a l'opportunité de se propager sans fin. Donc, si cette plante possède des caractéristiques qui lui permettent de survivre dans le milieu où elle est introduite, elle devient fortement compétitive envers les espèces présentes, qui elles, doivent faire face à plusieurs contraintes. Une abondante production de graines, un système de racines emmagasinant les réserves énergétiques ou une forte croissance tôt au printemps sont des exemples de caractéristiques qui permettent à une plante exotique d'envahir un nouveau milieu.

Reconnaître l'envahisseur

Les plantes exotiques sont classées selon le degré de leur caractère envahissant. Les plus envahissantes sont celles qui ont le plus d'effets négatifs sur l'environnement. On trouve quatre espèces parmi ce groupe dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue :



Alpiste roseau
Phalaris arundinacea

Alpiste roseau -
Herbe vivace, robuste, à tige dressée qui peut dépasser 1,5 m de hauteur. La « fleur » est une grappe souvent teintée de violet. Elle est ouverte au moment de la fécondation des fleurs et se referme ensuite pour prendre l'aspect d'un épi (couleur paille). Elle se disperse à l'aide de longs rhizomes (tiges aériennes) et peut repousser à partir d'un ancien plant.

L'alpiste roseau se retrouve partout au

Canada, en peuplements indigènes (originaire de l'endroit où il pousse) et exotiques (étranger) difficilement différenciables. Les peuplements exotiques poussent rapidement de façon dense et homogène, modifiant les milieux humides, les cours d'eau et les rivages. Ils remplacent les autres espèces indigènes et peuvent représenter jusqu'à 38 % de la végétation d'un écosystème où ils ont été introduits.



Myriophylle en épi
Myriophyllum spicatum

Myriophylle en épi

- Plante aquatique envahissante la plus répandue qui contribue au vieillissement prématuré des lacs. Elle pousse dans des profondeurs pouvant atteindre 10 mètres et elle est constituée de feuilles étroites de 35 mm de long, en spirale autour de la tige. La « fleur » prend la forme d'un bourgeon rouge à l'extrémité des tiges ramifiées à la surface de l'eau. Le myriophylle commence

à pousser très tôt au printemps. Sa dispersion se fait par bouturage (déplacement d'un fragment de la plante) et par marcottage (les bouts de tiges produisent des racines et se détachent de la plante).

Cette plante modifie les paramètres physiques (ex. elle bloque la lumière), chimiques (ex. elle change le pH) et biologiques (ex. elle chasse certaines espèces de poissons) de l'eau et de l'habitat qu'elle envahit. Elle a même des répercussions sociales pour

l'humain (ex. elle empêche la navigation et la baignade).



Salicaire pourpre
Lythrum salicaria

Salicaire pourpre -

Plante dont les tiges carrées peuvent atteindre 1 à 2 m. De juin à septembre, ses fleurs roses à longues pointes poussent autour des tiges. Cette plante possède des racines de plus de 30 cm dans le sol. Sa dispersion se fait par bouturage et par production de graines. Il existe des variétés de jardin stériles. Par contre, le croisement entre l'espèce sauvage et ces différentes variétés, produit des

plants au caractère envahissant.

Elle offre un habitat très pauvre pour les animaux et brise les cycles hydrologiques et de nutriments. Cette espèce peut représenter jusqu'à 80 % de la végétation des terres humides en monoculture. En Abitibi-Témiscamingue, on trouve la salicaire depuis quelques années dans les fossés en bordure des routes.



Roseau commun
Phragmites australis

Roseau commun -

Graminée à très forte tige dressée de 2 m de hauteur en moyenne pouvant atteindre jusqu'à 5 m. La « fleur », en août et septembre, est une grande grappe (12-40 cm) plumeuse (poils fins et blancs qui donne une apparence soyeuse) comportant de nombreux rameaux. Les « fleurs » sont jaune verdâtre (jeunes) puis rouge brunâtre (matures) et persistent tout l'hiver sur les tiges nues.

Le roseau commun se disperse par des graines ou des tiges aériennes rampants à la surface du sol. Il envahit les milieux humides et les terres avoisinantes, formant de grandes colonies, très denses, menaçant sérieusement la biodiversité et les habitats à haute valeur écologique. Dans la région de l'Abitibi-

Témiscamingue, il se trouve fréquemment le long des routes.

Effets des plantes exotiques à caractère envahissant sur la biodiversité

Certaines plantes exotiques sont considérées envahissantes car elles ont la capacité de briser l'équilibre établi dans un écosystème. Ces plantes sont introduites intentionnellement ou accidentellement par l'humain, dans un milieu qui ne leur serait pas accessible autrement. Ces plantes ne pourraient pas franchir les océans, les chaînes de montagnes ou autres obstacles naturels sans l'aide de l'humain. Par conséquent, si leur reproduction et leur survie sont possibles, elles prennent graduellement ou rapidement la place des espèces normalement présentes.

Les conséquences de l'implantation de plantes exotiques sont négatives si l'espèce n'a pas d'utilité dans son milieu d'introduction et qu'elle nuit aux autres espèces. Par exemple, une plante exotique pourrait prendre la place d'une plante servant de nourriture ou fournissant abri et milieu de repos aux animaux. Dans ce cas, la biodiversité animale et végétale est menacée. Les interactions entre les espèces d'un milieu étant très complexes, il ne s'agit donc pas d'une espèce introduite qui en menace une autre, mais bien d'une espèce introduite qui menace plusieurs autres espèces.

Les plantes exotiques sont classées selon le degré de leur caractère envahissant. Les plus envahissantes sont celles qui ont le plus d'effets négatifs sur l'environnement. Comme vu précédemment, on en trouve quatre dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue : l'alpiste roseau, le myriophylle en épi, la salicaire pourpre et le roseau commun. Ces plantes ont plusieurs effets sur l'environnement :

- **Perte de biodiversité** : Les plantes prennent la place des espèces d'origines. Lorsque les plantes servant d'abris ou de nourriture sont remplacées, il y a une perte de diversité animale.
- **Altération des habitats** : La structure et la composition des habitats sont modifiées. Les animaux et les plantes sont donc perturbés puisqu'ils n'ont plus d'habitat adéquat.
- **Sociaux et économiques** : Perte de valeur des habitations en bordure des lacs, perte de l'attrait visuel des milieux secs et humides et impossibilité de pratiquer des activités nautiques récréatives.

Que faire pour limiter la dispersion des plantes envahissantes?

- Éviter de dégrader les habitats naturels terrestres et aquatiques.
- Éviter de transplanter et de transporter ces plantes dans les milieux naturels, les jardins et les aquariums.
- Nettoyer les hélices des moteurs de bateaux, les remorques ou tout autre équipement récréatif de tout fragment de plantes.
- Choisir des espèces non envahissantes pour les aménagements paysagers.
- Éliminer les plants sans les briser, avant la production de graines (enlever toutes les tiges, fleurs, feuilles et racines et s'en débarrasser correctement, c'est-à-dire, faire sécher complètement le plant avant de le jeter aux ordures ou avant de le brûler).
- Couper et sécher les tiges des fleurs (s'il est impossible d'arracher le plant) pour empêcher la production de graines et s'en débarrasser en correctement.

Pour plus d'information, consultez le www.creat08.ca. Plusieurs documents, vous aideront à connaître la problématique environnementale des plantes exotiques à caractère envahissant. 🌿

Ce projet a été rendu possible grâce à la contribution du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier le gouvernement du Québec.